

## TARIFS des ACTIVITES de l'Ecole des Arts – année 2020-2021

MUSIQUE et EVEIL AUX ARTS	Elèves Résidents	Elèves Extérieurs
<b>Formule SOLO</b>		
- Jardins musicaux - Eveil aux arts - Initiation musicale et découverte instruments (CP – CE1) - Tout atelier musical collectif	<b>90€</b>	<b>180 €</b>
<b>Formule DUO</b>		
- Cours d'instrument individuel + cours collectif et/ou atelier musical (collectif régulier facultatif après 18 ans)	<b>Selon QF (90€ à 264 €)</b>	<b>393 €</b>
<b>Formule TRIO</b> : Formule DUO + 2 <sup>ème</sup> instrument	<b>Selon QF (90€ à 264 €) + 145 €</b>	<b>393 € + 263 €</b>

THEATRE	Elèves Résidents	Elèves Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)	<b>90€</b>	<b>180 €</b>
- Enfants (8/11 ans)		
- Ados (dès 12 ans)	<b>105 €</b>	<b>195 €</b>

DANSE (modern Jazz, classique, découverte)	Elèves Résidents	Elèves Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)	<b>90 €</b>	<b>180 €</b>
- Hip Hop	<b>Voir QF plafond à 150 €</b>	<b>180 €</b>
- Danse Enfants – Ados/Étudiants	<b>Selon QF (90 € à 216 €)</b>	<b>234 €</b>
- Deuxième cours de danse (le moins cher des deux, sous réserve de places disponibles)	<b>Voir QF, plafond à 140 €</b>	<b>180 €</b>
- Danse Adultes	<b>219 €</b>	<b>234 €</b>
- Multi-danses Adultes	<b>180 €</b>	<b>219 €</b>

ARTS PLASTIQUES – Matériel compris	Elèves Résidents	Elèves Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)	<b>90 €</b>	<b>180 €</b>
- Enfants moins de 18 ans et étudiants	<b>Selon QF (144 € à 237 €)</b>	<b>265 €</b>
- Adultes	<b>240 €</b>	<b>303 €</b>

TOUTES DISCIPLINES	Elèves Résidents	Elèves Extérieurs
- Stage de deux jours (M'ART TOI ou Ados)	<b>20 €</b>	<b>30 €</b>
- Autres stages	<b>8 €/1/2 journée - 10 €/journée</b>	<b>12 € et 15 €</b>

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	Arts Plastiques	Musique	Danse CE2-CM2	Danse Ados/Étudiants
De 000 à 349	144 €	90 €	90 €	90 €
De 350 à 449	156 €	108 €	102 €	102 €
De 450 à 599	169 €	138 €	120 €	120 €
De 600 à 799	205 €	219 €	150 €	180 €
De 800 à 999	217 €	231 €	162 €	192 €
De 1000 à 1360	225 €	244 €	171 €	203 €
De 1360 à 1500	231 €	258 €	180 €	213 €
Plus de 1500	237 €	264 €	183 €	216 €

### **MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement sera acquitté à l'inscription : en une seule fois, pour la totalité de l'année, et ou en trois fois, par trimestre (7 septembre, 7 janvier, 7 avril). Paiement en Espèces, Chèques à l'ordre du TRESOR PUBLIC, Chèques vacances, Coupons sport (uniquement pour la danse).

## **DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION**

- **Un justificatif du Quotient familial actualisé et récent**, si les activités sont soumises à **Quotient Familial**.
- **Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois pour les RESIDENTS : ricamandois et chambonnaires seulement.**
- **Le personnel en activité ou retraité du SIVO et des communes** de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles bénéficie du tarif « résidents », de même que leur conjoint et leurs enfants à charge.
- **Certificat médical obligatoire pour la DANSE, valable 3 ans, ou attestation de questionnaire de santé pour les anciens élèves.**
- **Copie de la carte ETUDIANT**
- **Les résidents bénéficient d'une réduction de 8 %** (cotisation individuelle arrondie à l'euro le plus proche) pour leurs enfants, **à partir de 2 enfants et/ou étudiants d'une même famille**, inscrits à l'Ecole Intercommunale des Arts. Tous les stages sont exclus de cet avantage.